

PLAN DEVELOPPEMENT DU COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT 13



PARALYMPIADE 2017-2021



Le comité étant la représentation départementale de la Fédération Française Handisport sur le département des Bouches-du-Rhône, les orientations du projet sportif s'appuient sur une analyse de notre mouvement et de son environnement.

Nos ambitions sont multiples : répondre toujours mieux à l'aspiration de nos licenciés à rencontrer d'autres personnes grâce au sport ; Accompagner et soutenir plus encore le développement de nos clubs ; Suivre le cap fixé par l'état de privilégier le sport « bien être et santé », la formation ; Mieux appréhender et anticiper les évolutions de notre environnement : intégration scolaire, activité associative déclinantes des structures de rééducation ...

Mais devant ces ambitions nous devons faire face à une certaine réalité de terrain ainsi qu'à des caractéristiques qui sont propres au mouvement handisport. Notre caractère multisports et multihandicaps est à la fois une richesse et un défi en soi pour assurer la cohésion de notre mouvement, le dialogue entre ses licenciés et des compétences homogènes des cadres. Le nombre de nos clubs a quasiment doublé en 10 ans. Nos clubs expriment le besoin d'un appui départemental dans la prospection de nouveaux licenciés ou bénévoles, de la conduite de projet, de l'accès à l'information et d'outils d'animation

PRESENTATION DU COMITE

Historique

Le Comité Départemental Handisport des Bouches du Rhône est une association créée le 15 novembre 1983 par Monsieur Costagliola qui sera le président jusqu'en 2001, il sera remplacé par Madame Westelynck qui préside le comité jusqu'en 2018. Odyle Deleuze préside actuellement le CDH13. En mai 1993, le premier emploi du comité est créé pour un poste de secrétaire, depuis 11 personnes se sont succédées occupant des postes de secrétaire, d'éducateur ou encore d'agent de développement.

Depuis la création du comité, le nombre de clubs, de sections et de licenciés n'ont cessé d'augmenter. Regroupant aujourd'hui plus de 1100 licenciés répartis dans 39 clubs ou sections. Pour autant, ces dernières années on constate une stabilisation du nombre de licenciés et une stagnation au niveau de la création des clubs handisport, à contrario les sections ne cessent d'augmenter. En 2008, l'intégration de la Fédération Sportives des Sourds de France à la Fédération Française Handisport entraîne pour notre mouvement une réorganisation et une arrivée importante de clubs et de licenciés sourds dans notre département.

L'action du comité porte principalement sur le développement, la coordination et la promotion de la pratique sportive pour les personnes handicapées physiques et/ou sensorielles sur l'ensemble du territoire départemental. Basketball, natation, voile, tennis de table... mais aussi boccia, joëlette ou torball... une trentaine de sports « traditionnels » ou « adaptés » peuvent-être pratiqués, en loisir ou en compétition par nos licenciés.

Le Comité Départemental Handisport des Bouches du Rhône promeut le handisport dans le département à travers une démarche volontariste et des actions de communication en direction des individus et de différentes structures associatives, éducatives, institutionnelles, professionnelles et économiques afin de rendre le sport accessible à tous.

Gouvernance

Présidente : Odyle DELEUZE

Profession : Retraité

Secrétaire Général : Azzedine M'ZOURI

Profession : ETAPS

Trésorier : Bernard TASSARO

Profession : Retraité

Trésorier Adjoint : Grégory ROSEC

Profession : Agent administratif territorial

Vice-président Délégué : Ouahid BOUSTILA

Profession : Docker

Membres du Comité Directeur :

Jean-Marc CHAPUIS

Profession : Retraité

Abdelilah HALLAMI

Profession : Sans profession

Jeanne MEDUS

Profession : Kinésithérapeute

Jessica ZIZZO

Profession : Kinésithérapeute

Equipe salariale

Cathy DULUC - Agent de développement

Missions : assure des tâches administratives, éducatives et participe à l'encadrement technique de certaines activités auprès des clubs handisport du département. Elle a en charge la mise en place de formations théoriques et pratiques ainsi que la mise en place de manifestations sportives et des sensibilisations en entreprise. Elle assure le suivi de la comptabilité, ainsi que l'entretien et la gestion du matériel. Elle gère les dossiers de subvention du Conseil Départemental 13 et du CNDS. Elle est la référente Sports de Nature PACA (sports nautiques).

Caroline RIGAUD - Agent de développement

Missions : assure des tâches administratives et éducatives et participe à l'encadrement technique de certaines activités auprès des clubs handisport du département. Elle assure la partie communication (mise à jour du site internet du comité, du facebook, de la plaquette des clubs...). Elle a également en charge la mise en place de sensibilisation en milieu scolaire. Elle gère les demandes d'installations sportives pour les clubs sur la ville de Marseille, ainsi que le dossier de subvention de la Ville de Marseille. Elle est la référente Label Club.

Les principales réussites

• Formations

- **Le Certificat Complémentaire Accueil et Intégration des Personnes en Situation de Handicap** (CC AIPSH) est un complément aux diplômes professionnels du sport et de l'animation qui apporte les connaissances et compétences nécessaires pour répondre à l'encadrement de pratiquants d'activités sportives en situation de handicap (groupe constitués ou personnes seules). Le CREPS Sud Est d'Aix en Provence en collaboration avec les Comités Régionaux et Départementaux Handisport et Sport Adapté de PACA organise en 2015 une formation en alternance au certificat de spécialisation "Accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap".
- **Formation Abécédaire** : le Comité Départemental Handisport propose une formation fondamentale Handisport transversale à l'ensemble des formations fédérales. Elle s'adresse à tout public souhaitant acquérir le premier niveau de formation Handisport et/ou s'inscrire dans le dispositif fédéral de formation et va permettre l'ouverture du livret de formation du stagiaire.

• Créations de clubs

Chaque année de nouveaux clubs ou sections s'affilient au comité avec de nouvelles disciplines comme « Les archers Salonnois La Barben », « Les singes de la sagesse », « Voiles au large Marseille » ou encore « Club des Amis Plongeur Phocéens ».

• Compétition départementale de boccia

Le Comité Départemental Handisport des Bouches du Rhône organise une fois par an depuis 2011 une compétition départementale de Boccia. La Boccia, discipline paralympique, s'apparente à la pétanque et peut être jouée par des personnes lourdement handicapées grâce à des aides techniques. A l'issue de cette compétition, les joueurs se qualifient pour la compétition inter-régionale.

• Journée de de l'intégration par le sport

L'Association Sportive de la Faculté des Sciences du Sport de Luminy organise depuis 12 ans en partenariat avec les comités départementaux handisport et sport adapté une journée de l'intégration du handicap par le sport. Conférences sur différentes thématiques suivi d'initiations et démonstrations sportives ont lieu au campus de Luminy à Marseille.

• Tournoi international Goalball 29-30 juin 2013

Le comité a organisé pour la 1ère fois de son existence un tournoi international de Goalball qui a accueilli 9 équipes nationales masculines (Algérie, Azerbaïdjan, France, Hongrie, Italie, Pologne, Qatar, Slovénie et Venezuela) au gymnase Jean Bouin à Marseille. L'organisation de ce tournoi a été un formidable moyen de faire découvrir et de promouvoir cette discipline pour les instances locales ainsi que pour les différents licenciés handisport du département.

- **Sensibilisation au handicap en milieu scolaire**

Les sensibilisations ont pour finalité de permettre, à tous de mieux comprendre les besoins des personnes handicapées, mais surtout d'apprendre et de mieux connaître le handicap dans sa globalité.

Le comité a, entre autre, pour mission l'animation d'actions éducatives et de sensibilisation au handicap dans des établissements scolaires. C'est dans ce cadre que nous intégrons le dispositif « collèges en forme » avec la mise en place de sensibilisations au handisport pour les collégiens du département des Bouches-du-Rhône.

- **Sensibilisation en entreprise**

Des journées de sensibilisation au handicap peuvent être organisées au profit des salariés au sein de leurs entreprises surtout dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Ainsi, différentes entreprises comme GRDF, Gemalto, Atos, Ikea... font appel au comité qui met en place, à l'aide des clubs, des ateliers de découverte handisport (ergomètre, sarbacane, boccia, tennis de table, escrime, parcours en fauteuil...)

- **Sensibilisation en centre de rééducation**

A l'occasion de ses 10 ans, le groupe UGECAM a signé avec la fédération une convention de partenariat pour promouvoir les activités physiques et sportives dans les établissements dont elle a la gestion. Le comité, avec le soutien de certains clubs Handisport, met en place une journée handisport au sein du centre de rééducation de l'hôpital Européen et à la Clinique Saint Martin à Marseille.

Les principaux partenaires



LES AXES DU PROJET

Ce projet se décline en 5 axes opérationnels en lien avec les axes de la Fédération Française Handisport et les besoins prioritaires recensés sur le territoire départemental.

1. AXES DE DEVELOPPEMENT

- A. **INFORMATION** : développer un centre permanent d'information tous publics
- B. **FORMATION** : développer un programme de formation
- C. **PROMOTION** : promouvoir le handisport sur le département par l'animation et la communication

2. AXES PERMANENTS

- D. **PRATIQUES** : l'accès à tous les sports par le plus grand nombre de personnes en situation handicap
- E. **CLUBS** : accompagner les clubs en conseil, en appui technique, en logistique et en intervention directe

Sur chacun de ces axes, les membres du Comité Départemental Handisport des Bouches-du-Rhône travaillent en étroite collaboration avec les divers secteurs professionnels existant et leur personnel :

- secteur associatif et compétitif : handisport et "valide"
- secteur spécialisé et médical
- secteur scolaire : du primaire à l'université
- secteur privé : entreprises pour partenariat et sponsoring, insertion professionnelle des sportifs

A. INFORMATION : développer un centre permanent d'information tous publics

Finalités

Le CDH 13 doit être la structure incontournable pour toutes questions concernant le handisport dans les Bouches-du-Rhône.

Le comité se doit de prendre les dispositions nécessaires afin de pouvoir donner une réponse claire à toutes les demandes. Toute personne en situation de handicap doit se sentir accueillie, accompagnée vers une pratique sportive adaptée, maîtrisée et sécurisée.

Constats

Le comité est de plus en plus sollicité pour obtenir de l'information tout azimut.

Il répond à des questions d'affiliations pour les clubs, donne des informations ou conseils concernant l'offre de pratique sportive.

Objectifs :

- *Accueillir, accompagner et orienter toute nouvelle demande de pratique sportive en direction des clubs et des sections handisport*
- *Structurer l'information et faciliter l'accès à une information de qualité par une démarche volontariste en direction des individus ou des structures cibles (centres, MDPH, Sport Intégré, UFR-STAPS...)*
- *Apporter une information fiable et objective sur l'accessibilité de pratique*
- *Développer une offre sportive de qualité lisible et adaptée aux personnes en situation de handicap (physique et/ou sensoriel)*

Actions

Actions	Principe de l'action	Importance
Répertoire des activités sportives	Présenter une offre de pratiques fédérales sous forme de plaquette avec une base de données des disciplines sportives pratiquées en loisirs ou en compétitions dans les différents clubs et sections handisport dans le département. Celle-ci permet également de connaître les coordonnées et les localisations géographiques de ces différents Clubs et sections handisport. Cette plaquette, mise à jour régulièrement, est mise en ligne et est téléchargeable sur le site internet du CDH13 et peut être distribuée lors des différentes manifestations ou tenue de stand	****
Création d'un réseau de personnes ressources	Repérer, identifier, intéresser les personnes contactées par le centre permanent d'information, susceptibles de devenir des points d'appui, de ressource pour les activités du comité.	***
Diffusion d'informations	Publier en début de saison, une circulaire générale sportive et un calendrier mensuel des échéances obligatoires et incontournables (AG, réunions, demandes de financement, activités sportive) afin d'identifier et valoriser l'offre de pratique locale à l'ensemble des licenciés handisport et structures handisport	**
Communication	Le site internet est un bon moyen de communication accessible à tous pour publier des informations régulières, résultats, photos des manifestations sportives. Il est alimenté régulièrement pour tenir informer tous types de publics des actualités du comité. Une page Facebook a été créée où toutes les informations concernant le handisport dans les Bouches du Rhône (manifestations, compétitions, résultats....) sont indiquées.	**

* Niveau d'importance : de 4 = très important à 1 = accessoire

Résultats attendus

Sur le plan qualitatif :

- La reconnaissance par les partenaires de la compétence du comité (ex : MDPH)
- Meilleure connaissance et découverte du milieu handisport pour tout public
- Une organisation spécifique au sein du comité pour le traitement de l'information
- Une information mieux diffusée et un réseau actif d'information accessibles
- Des documents adéquats aux demandes et des personnes qui sont bien orientées vers les clubs
- La rupture de l'isolement de certaines personnes handicapées
- Des personnes ressources repérées et intégrées au réseau
- Une réactivité à la sollicitation de clubs sportifs « valides »
- Accompagnement et développement du maillage territorial des disciplines Handisport sur l'ensemble du département
- Meilleur accès à l'information concernant les activités du comité

Sur le plan quantitatif :

- De plus en plus de sollicitations du public pour organiser des manifestations grâce à une bonne circulation de l'information vers les clubs adhérents et licenciés
- Ces manifestations permettent de repérer et intégrer au réseau des personnes ressources
- Augmentation du nombre de personnes en situation de handicap qui font des demandes d'inscription dans des clubs

B. FORMATION : développer un programme de formation

Finalités

Se doter d'un encadrement sportif expert au service des pratiquants est un enjeu majeur de notre programme de formation.

Structurer le CDH en tant qu'organisme de formation.

Constats

Le développement des pratiques physiques ou sportives auprès de personnes handicapées passe par la formation des cadres, qu'ils soient initiateurs, entraîneurs, moniteurs ou éducateurs, bénévoles, étudiants ou professionnels. Par ailleurs, nos cadres doivent sans cesse remettre en question leur niveau de compétences en raison de la diversité de notre mouvement. Ainsi, l'acquisition de compétences afin de mieux encadrer est un challenge de tout instant. La professionnalisation des cadres et le développement de leurs compétences sont devenus une nécessité au regard de l'évolution du mouvement sportif.

L'amélioration de la qualité de nos prestations, la reconnaissance d'un savoir-faire propre à Handisport, doivent redonner une légitimité forte à notre comité au sein de ce mouvement.

La connaissance des publics, de leurs pathologies, les adaptations spécifiques liées à l'encadrement de ces publics, la connaissance technique et la maîtrise des outils, l'assistance à la personne sont autant de domaines qui doivent faire l'objet de réponses aux besoins de nos cadres de manière appropriée.

Ainsi, la formation reste un outil fondamental pour tous, au service de tous, qui contribue à la mise en place d'une offre de pratique adaptée pour les usagers et les structures d'accueil.

Objectifs :

- *Améliorer la prise en charge des personnes handicapées dans les pratiques sportives via un programme de formation annuel*
- *Accroître la compétence des bénévoles dans les clubs*

Actions

Actions	Principe de l'action	Importance
Formation Abécédaire	<p>Cette formation apporte des connaissances de base sur le Handisport et le Handicap en général.</p> <p>Durant les 2 jours de formation, nous apportons des connaissances théoriques sur la population en situation de handicap physique, visuel et auditif. Nous faisons également percevoir l'environnement social et les contraintes d'accès à la pratique sportive des personnes handicapées.</p> <p>Mise en place d'1 ou 2 session par an</p>	****
Intervention à l'UFR STAPS de Luminy auprès des étudiants des licences 3 en Activité Physique Adaptée et Santé	<p>L'objectif est de faire découvrir les différentes disciplines handisport ainsi que de permettre aux étudiants d'intervenir auprès de certains clubs du département pour mettre en place des séances pédagogiques</p> <p>40 heures de formation par semestre</p>	****
Certificat Complémentaire pour l'Accueil et Intégration des Personnes en Situation de Handicap (CC AIPSH)	<p>Formation destinée à toute personne titulaire d'un BP JEPS permettant d'attester des compétences de l'animateur à assurer en autonomie pédagogique l'animation d'activités physiques ou sportives auprès de groupes où sont intégrées des personnes déficientes motrices, sensorielles et/ou intellectuelles, des personnes ayant une souffrance psychique ou éprouvant des difficultés d'adaptation du fait de carences affectives et éducatives</p> <p>Mise en place d'un CC par an</p>	****
Formation des bénévoles	<p>Former tout nouveau dirigeant de club à la culture handisport en lui proposant un programme de formation et une aide financière afin de suivre différentes formations</p>	***
Intervention à l'inspection Académique auprès des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS)	<p>Intervention auprès des AVS qui suivent des jeunes intégrés en milieu ordinaire ayant une déficience auditive ou motrice. Les interventions portent sur la pratique sportive en milieu scolaire pour des enfants déficients auditifs ou moteurs</p> <p>3 heures de formation par an</p>	**
Intervention à l'Institut de Formation en Ergothérapie auprès des étudiants de 2^{ème} année	<p>Intervention auprès des étudiants en ergothérapie où sont présentées les différentes activités sportives et leurs adaptations proposées aux personnes en situation de handicap</p> <p>2 heures de formation par an</p>	**

* Niveau d'importance : de 4 = très important à 1 = accessoire

Résultats attendus

- Augmentation du nombre de formation pour un meilleur encadrement des personnes en situation de handicap
- Pouvoir répondre aux plus grand nombre de demande de formation ou à défaut pouvoir rediriger les personnes demandeuses vers un autre comité organisme de formation
- Permettre une évolution du mouvement sportif avec notamment une croissance du nombre de club ordinaire pouvant accueillir des personnes en situation de handicap
- Mise en place d'une offre de pratique adaptée pour les usagers et les structures d'accueil

C. PROMOTION : promouvoir le handisport sur le département par l'animation et la communication

Finalités

La connaissance et la reconnaissance du mouvement fédéral départemental doivent être un des leitmotivs pour la Paralympiade à venir.

L'amélioration de la communication permet de mieux se faire connaître, de mieux échanger, et prévenir ou résoudre d'éventuelles situations imprévues.

Chaque action d'animation menée par le comité est une vitrine du mouvement handisport et contribue à la promotion et au développement d'un savoir-faire reconnu.

Constats

Comme toute association, le CDH 13 a des besoins en outils de communication pour développer ses activités et ses projets. Il utilise les moyens nécessaires pour une communication optimale externe (vers le grand public et les collectivités) et interne (auprès de ses licenciés et partenaires).

Il met aussi à disposition des institutions ou des entreprises, une expertise technique du Handisport dans la conception de manifestations en lien avec le handicap et le handisport (mise à disposition d'informations «spécialisées» dans le domaine du Handisport, aide au choix des thématiques de sensibilisation.)

La mutualisation et le dialogue doivent être encouragés et organisés pour optimiser l'offre d'animation sportive.

Objectifs :

- *Se faire connaître en menant des actions de communication et en ayant une démarche volontariste en direction de tout individu ou structures cibles (centres, MDPH, UNSS, UFR-STAPS...)*
- *Aide à l'assistance technique dans l'organisation et l'animation de manifestation handisport avec la participation de personnes handicapées et la mise à disposition de matériels adaptés*
- *Organisation ou aide à l'organisation de manifestations nationales ou internationales dans le cadre de la politique régionale*
- *Etre acteur du réseau sportif départemental (DDCS, CDOS, ...) et participer aux instances sportives départementales*
- *Participation à l'animation d'actions de sensibilisation au handicap et la promotion des possibilités de pratique sportive des personnes handicapées dans des milieux professionnels, associatifs et institutionnels.*
- *Développer les outils de communication afin de mieux médiatiser notre discipline : amélioration du site Internet, utilisation des envois de courriers électroniques, édition de documents...*
- *Développer et promouvoir la pratique sportive pour les personnes handicapées à travers des sensibilisations en entreprise, instituts, milieu éducatif, centres de rééducation.*
- *La mutualisation et le dialogue doivent être encouragés et organisés pour optimiser l'offre d'animation sportive.*
- *Orienter les personnes vers les clubs*

Actions

Actions	Principe de l'action	Importance
Actualisation du site internet : http://www.handisport13.fr et du Facebook	Le site se veut être un réel outil de communication entre les dirigeants du CDH 13, les salariés, les membres des associations handisport et les partenaires du mouvement handisport. Actualisé régulièrement par les salariés du CDH 13, ce site doit informer notamment sur les actualités départementales, la politique et les missions du comité, les sports praticables dans le département, les évènements départementaux, les formations, les activités du comité	****
Communication médiatique	Collaboration avec les médias locaux (la Provence), radio, ou site de la fédération Française Handisport lors d'organisation de manifestations sportives	****
Intervention en centre de rééducation	Le CDH 13 intervient aussi dans les centres de rééducation pour des actions de « découverte/initiation handisport » où il propose des activités spécifiques aux handisport à des personnes qui ont subi une intervention chirurgicale, à mobilité réduite ou qui sont en rééducation et qui ne peuvent plus pratiquer un sport valide. Cette rencontre peut permettre d'identifier des futurs licenciés, recrutement de nouveaux adhérents	****
Présence régulière dans diverses manifestations et colloques pour présenter ses activités	Il est nécessaire d'aller à la rencontre des personnes afin d'informer chacun sur ses possibilités d'ouverture envers le handicap. Il est important de montrer qu'il ne faut pas s'arrêter aux « problèmes d'intégration » en apportant des solutions aux personnes rencontrées. Nous devons être identifiés comme un comité ouvert sur l'environnement, accueillant et tourné vers l'avenir.	***
Elaboration du programme des activités	Afin d'informer régulièrement les institutions et les personnes côtoyant le CDH 13, il sera envoyé mensuellement par mail le programme d'activités sportives du mois sous forme de rendez-vous handisport	***
Organisation de manifestations sportives	Mise en place de compétition internationale et nationale afin de valoriser la discipline et de la rendre plus lisible dans le département. Le CDH13 est présent également à la tenue des tables de marque lors des championnats de France de Boccia, Torball, Foot fauteuil électrique, Basket Fauteuil.	***
Sensibilisation en milieu scolaire	Le CDH13 met en place des actions éducatives et de sensibilisation auprès des plus jeunes afin de pouvoir répondre aux diverses questions des élèves, mieux appréhender le handicap, d'avoir un nouveau regard sur le handicap. Il est nécessaire d'adapter le discours en fonction du public cible.	**
Sensibilisation en entreprise	Animation d'activité adaptée dans un monde extérieur au handicap. Cette sensibilisation permet l'implication des salariés dans les activités handisport qui participent aux activités proposées (tennis de table, boccia, basket fauteuil, parcours en fauteuil)	**
Animation de stand	Tenue de stand d'information et de présentation du mouvement handisport. Promotion des clubs handisport et de l'accès à la pratique sportive pour les personnes handicapées et organisation de démonstration sportive lors des participations à des salons, des journées découverte, forums des associations ou des manifestations.	**
Encadrement et animation des entraînements	L'équipe technique du CDH13 encadre des entraînements hebdomadaires au sein de certains clubs handisport (entraînement de natation) afin d'apporter leur expertise	*

* Niveau d'importance : de 4 = très important à 1 = accessoire

Résultats attendus

Meilleure communication et information sur le handicap au niveau du « grand public » mais aussi au niveau des clubs handisport.

Meilleure connaissance du Handisport auprès d'un public extérieur au handicap (enfants, salariés et adultes) en dédramatisant l'aspect « personne handicapée, personne à mobilité réduite »

Amélioration de l'implication et de la reconnaissance du comité auprès des clubs

Mise en valeur du développement durable de notre discipline notamment avec les sports de nature, les activités liées à la montagne et au nautisme (aménagement du territoire, accessibilité des sites de pratique).

Augmentation du nombre de licenciés grâce aux sensibilisations en centre de rééducation, en allant à la rencontre des personnes concernées.

D. PRATIQUES : l'accès à tous les sports par le plus grand nombre de personnes en situation handicap

Finalités

Développer et structurer la pratique sportive handisport et offrir des réponses adaptées à toutes demandes de pratiques ciblées pour le licencié d'aujourd'hui et de demain sur l'ensemble du département des Bouches du Rhône.

Le CDH 13 aspire, par son rôle d'observation et de sensibilisation, à contribuer à la lutte contre les exclusions et les discriminations à la pratique sportive, à la promotion de l'accès à la pratique sportive pour les personnes handicapées et de la mixité « valides/personnes handicapées » notamment dans les milieux sportifs.

Constats

Le handisport caractérise l'ensemble des disciplines sportives pouvant être pratiquées par des personnes handicapées (handicap physique et/ou sensoriel). Le handisport est un sport dont les règles ont été aménagées pour permettre sa pratique par tous.

Plusieurs disciplines handisports sont basées sur des sports existants. Toutefois, certains sports ont été créés spécifiquement pour les personnes handicapées et n'ont pas d'équivalent en sport valide

Le handisport propose de nombreuses disciplines (sous forme de loisirs ou de compétitions qui peuvent être de haut niveau) pour les personnes amputées, déficientes visuelles, sourdes, paraplégiques, tétraplégiques, paralysés cérébraux ...

La compétition est la vitrine du handisport, mais les pratiques de loisir, la pratique des sports de nature, ne devront, en aucun cas, être oubliés. Ces pratiques, qui représentent le plus grand nombre, sont le vivier de notre mouvement.

L'accès aux catégories « espoirs » et « jeunes » reposent sur le niveau de performance mais également sur l'engagement de l'athlète dans une démarche cohérente de performance.

De nombreux jeunes sont encore aujourd'hui dispensés d'EPS et ne sont pas intégrés sur les temps de pratique USEP, UNSS, UGSEL ou FFSU, la pratique du Handisport permet une intégration des personnes en situation de handicap

Objectifs :

- *Poursuivre la diversification des pratiques sur tout le département*
- *Accueillir les pratiques inhabituelles (kung-fu, aikido ...)*
- *Proposer une diversité d'offre de pratique sportive pour les personnes en situation de handicap*
- *Orienter les personnes vers les clubs correspondant à leur désir de pratique*
- *Participer à l'installation des pratiques dans les clubs existants et lors de la création de nouveaux clubs handisport*
- *Elargir les lieux d'accueil des licenciés (dans clubs valides)*
- *Porter des pratiques sur les lieux de vie des publics*
- *Répondre en adéquation aux attentes des différents publics demandeurs de pratique physique*
- *Accueil handicap physique et/ ou sensoriel en loisirs et compétition*
- *Développer la pratique sportive scolaire et périscolaire*
- *Favoriser la pratique des sports de nature*
- *Face au niveau d'exigence sans cesse croissant des compétences internationales, le but est de garder le cap d'une politique ambitieuse de performance.*

Actions

Actions	Principe de l'action	Importance
Elaboration d'un programme JEUNES	Mise en place du dispositif "Jeunes" avec proposition de journée de découverte, de détection, de stages sportifs, d'un séjour sportif en été ... à destination des jeunes en situation de handicap moteur ou sensoriel de - de 18 ans	****
Elaboration d'un programme CENTRES	Mise en place du dispositif "Centres" avec proposition de journée de découverte, des tournois ou des challenges sportifs ... à destination des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel résidant en centres spécialisés	****
Sensibilisation en centre de rééducation	Faire des démonstrations ou proposer aux patients du centre et personnels soignants de pratiquer certaines disciplines sportives handisport	***
Création d'un réseau de personnes ressources	La formation de l'Abécédaire, permet aux encadrants formés d'acquérir des connaissances et compétences supplémentaires dans l'encadrement de publics en situation de handicap moteur et sensoriels dans la pratique d'activités physiques	***
Elaboration d'un programme du suivi des sportifs : entraînements, stages...	Le CDH13 organise et encadre des stages sportifs et participe également à l'organisation des compétitions Handisport notamment au coaching et à la tenue des tables de marque (championnat de France de boccia à Luminy (Marseille), championnat de France Division 1 féminine de Torball, championnat de France de 3ème division de Foot Fauteuil Electrique (Gignac), tournoi de « basket fauteuil », championnat de France Division 1 masculine de Torball).	**
Demande d'équipement et accessibilité	Le CDH13 est le lien entre les clubs et la mairie pour une demande d'autorisation d'utilisation d'un gymnase ou stade ou piscine ou autre équipement sportif lors d'une compétition des clubs ou autre manifestations sportives.	**

* Niveau d'importance : de 4 = très important à 1 = accessoire

Résultats attendus

- Augmentation du nombre de clubs pratiquants le handisport que ce soit des clubs handisport ou des sections
- Augmentation du nombre de pratiquants jeunes sur le département
- Augmentation du nombre de disciplines proposées pour répondre de façon optimale à l'ensemble des demandes des différents pratiquants et handicap.
- Augmenter son réseau de partenaires
- Meilleure accessibilité des pratiquants à la pratique sportive grâce à une réponse adaptée des demandes sportives
- Aménagement des locaux qui permettent une meilleure accessibilité pour les personnes en situation de handicap
- Augmentation des manifestations et compétitions dans le département afin de promouvoir, valoriser et mettre en avant les activités handisport dans le département.

E. CLUBS : accompagner les clubs en conseil, en appui technique, en logistique et en intervention directe

Finalités

Par son rôle actif et dynamisant auprès des clubs et sections handisport, l'action du CDH 13 a pour finalités :

- L'amélioration des conditions d'accès et de pratique du sport pour les personnes handicapées
- Une meilleure intégration sportive des personnes handicapées
- L'accompagnement et le développement du maillage territorial des disciplines handisport sur l'ensemble du département

Ainsi, nous devons revenir à la source et soutenir la structuration de nos clubs, pour mieux accompagner ces structures qui sont les portes d'entrée de notre mouvement.

Constats

Nos clubs subissent des évolutions majeures ces dernières années : ratio compétiteurs/clubs qui complique l'organisation d'entraînements, baisse de l'engagement bénévole, multiplication des sections handisport dans les clubs ordinaires, faible création de club handisport ...

Objectifs :

- *Soutenir, dynamiser, animer et valoriser les actions de nos clubs et de nos sections handisport et les accompagner dans leurs projets de développement et d'organisation de manifestation*
- *Faciliter l'accès à une information personnalisée et les accompagner dans leur démarche d'accueil et d'adhésion*
- *Aider les clubs et sections handisport départementaux dans leur recherche de financement et de subventions (ville, département, région, état-CNDS, fédération...)*
- *Favoriser la circulation de l'information auprès des clubs (réunions de rentrée, temps d'échanges...)*
- *Assister et valoriser les clubs handisport*

Actions

Actions	Principe de l'action	Importance
Soutien aux clubs handisport organisateurs d'évènements	Soutenir les clubs sur les évènements sportifs de haut-niveau ou sur les évènements promotionnels que ce soit avec des aides techniques, logistiques et/ou matériels ou avec la mise à disposition de salarié ou de bénévole durant la manifestation. Le CDH 13 compte beaucoup sur ces actions pour étendre la connaissance du public sur son mouvement.	****
Rôle de conseil et d'appui technique aux clubs handisport	Informations et aide administrative, accompagnement à la recherche de moyens financiers et humains, mise à disposition de matériels adaptés, d'entraîneurs ...	***
Appui financier aux clubs handisport	Dans le cadre de l'organisation ou de la participation à des manifestations sportives, des championnats et de tournois nationaux, une aide financière peut être attribuée aux clubs qui en font la demande. Cet appui financier s'inscrit dans le cadre du rôle du CDH 13 en matière de développement des sports pour les personnes handicapées	**
Démarche qualité (accueil et offre sportive) : la labellisation	Promouvoir le « label club » auprès de nos clubs (label attribué et régulé par une commission nationale), ainsi que suivre et accompagner les clubs qui candidatent à la labellisation	**
Relation Comité/Club	Avoir une écoute permanente des besoins des clubs et aller à leur rencontre (bilan et perspectives de développement), organiser des temps d'échanges avec les clubs (réunion, séminaire)	**
Création de club	Accompagnement pour la création de nouveaux clubs	**

* Niveau d'importance : de 4 = très important à 1 = accessoire

Résultats attendus

- Meilleur accompagnement des clubs et soutien en termes de conseils et de matériel
- Amélioration du lien, des contacts et de la communication entre le comité et les clubs
- Augmentation du nombre de club ou section et de licenciés

LES MOYENS POUR LE PROJET

Locaux

Local associatif (mis à disposition par le CD 13) :

Maison Départementale de la Solidarité
15 place de la Joliette
13002 Marseille

Local technique : garage

L'ensemble du matériel du comité est entreposé dans un garage situé au :
5 rue Chanterac
13003 Marseille

Matériels

- **Matériel de sport** : Fauteuils roulants, joëlette, matériel de sarbacane, cible, matériel de torball et de goalball, boccia, ballons, tables de tennis de table, tir à l'arc, plots...
- **Matériel de bureautique** : ordinateurs, imprimante, plastifieuse, bureaux, étagères, meubles de classement ...

Installations

Nous ne possédons pas d'installation propre. Quand nous avons besoin d'une infrastructure sportive pour des manifestations ou des compétitions ou des salles pour des formations ou des réunions, nous faisons les demandes auprès des collectivités territoriales.

Partenariats logistiques

- CD 13 : mise à disposition de salles de réunion, du bureau du comité
- Ville de Marseille : mise à disposition d'installation sportive
- CDOS 13 : mise à disposition de vidéoprojecteur, de sono

Supports de communication et de signalétique

- Diffusion d'une plaquette des différents clubs handisport du département
- Site internet (www.handisport13.fr)
- Facebook
- RDV handisport mensuel (« newsletter »)
- Mailing
- Téléphone (fixe et portable)
- 4 Kakémonos
- 4 Banderole CDH13
- 2 Oriflammes

Transports

Les bénévoles ainsi que les salariés utilisent leur véhicule personnel pour tout leur déplacement. Quand cela est nécessaire des locations de trafic ou d'utilitaire sont effectuées lors de déplacement sur des événements ou pour le transport de matériel.

Contact

COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DES BOUCHES-DU-RHONE

Maison Départementale de la Solidarité

15 place de la Joliette

13002 Marseille

04 13 31 68 62 - 06 60 73 89 38

cd13@handisport.org

<http://www.handisport13.fr>

